
N° 2000-5460 - - Désignation d'un suppléant au sein de la commission permanente d'appel d'offres en remplacement de monsieur Max Giroud - Direction générale des services - Service de l'assemblée communautaire -

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 mai 2000, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Par délibération n° 2000-5457 en date du 8 juin 2000, vous avez désigné monsieur Max Giroud comme membre titulaire de la commission permanente d'appel d'offres en remplacement de monsieur Bonnefond, décédé.

Monsieur Giroud était membre suppléant de cette même commission, il convient donc de procéder à son remplacement ;

B - Propose de délibérer comme suit ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 2000-5457 en date du 8 juin 2000 ;

Vu les résultats du scrutin ;

DELIBERE

Procède à la désignation de monsieur Michel Duport en tant que suppléant au sein de la commission permanente d'appel d'offres, en remplacement de monsieur Max Giroud.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,